

Association CHALONS 68

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

du 29 Avril 2015

à Mougins

Constitution de l'Assemblée :

Nombre de membres de droit (membres de la Promotion + épouses) présents : 48 (voir liste jointe en annexe)

Nombre de membres représentés : 2

Total du nombre des membres de droit: 50

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

La séance a débuté à 20h00

Président de séance: Jean-Pierre VACHER

Secrétaire de séance: Jean-Paul CLEMENT

Ordre du jour :

1. **Approbation du rapport moral du Président.**
2. **Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice**
3. **Comité de Liaison de Châlons**
4. **Archi-Parrainage 2018-2019**
5. **Orientations et actions à conduire pour le prochain mandat et budget prévisionnel**
6. **Renouvellement des membres du bureau**
7. **Questions diverses**

1) Rapport moral pour l'année 2014

Présenté par Jean-Pierre VACHER:

Points essentiels:

1.1. 2014 a été marqué par l'organisation d'un séjour de 5 jours en Périgord Noir. Des activités et des visites ont été prévues pendant ce séjour et du temps a été ménagé pour les échanges personnels. Jean-Paul et Jo HENRY se sont entièrement chargés de l'organisation ce dont nous les remercions.

1.2. Les préparatifs du séjour 2015 ont été réalisés à l'initiative de R. BONVALOT

1.4 La perspective d'un voyage au Brésil s'est précisé pour Sept 2015

1.3. La présence aux Fignos de Châlons début décembre reste faible.

1.4. Le fichier d'adresses de la Promo est scrupuleusement entretenu dans la mesure où les informations concernant ses membres sont disponibles.

1.5. La construction d'un nouveau site internet de la CH68 a été entrepris.

1.7. La Promo a été représentée au Comité de Liaison avec l'Ecole par JP BREARD

1.8 Une réunion des "DP" (Délégués de Promotion) + Claude Mathis s'est tenue pour évaluer le besoin dissoudre l'Association et de rejoindre la Soce

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

2) Rapport financier de l'exercice 2014

Présenté par Jean-Pierre PERRIOL

L'état des comptes de la Promo a été communiqué sous forme d'un fichier Excel, par courriel, aux membres de l'Association Châlons 68 la semaine précédant l'Assemblée générale.

L'exercice est clôturé au 31 décembre de chaque année.

La trésorerie au 31 décembre 2014 était de 7997.06 € dont 7883.90 € sur le compte LCL 9559 V et 13.16€ en caisse.

La trésorerie au 1er janvier 2014 était de 6414.94 €, dont 6439.10 € sur le compte LCL 9559 V et 23.16€ en caisse.

L'augmentation de trésorerie provient des cotisations 2014 et régularisations de cotisations anciennes.

Les recettes proviennent de 2 sources: Les cotisations des membres et le règlement appelé pour le séjour du Périgord .

Les dépenses sont principalement constituées du paiement des frais relatifs au séjour en Périgord

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

La cotisation pour l'année 2015 sera relevée de 30 à 50€ pour remonter la trésorerie à un niveau confortable en prévision de l'archi-Parrainage.

Elle sera appelée sélectivement selon les mêmes modalités qu'en 2014.

L'assemblée accorde le quitus au trésorier et approuve l'augmentation de cotisation à l'unanimité.

3) Travaux du Comité de Liaison de Châlons (J.P. BREARD)

L'attention des membres est attirée sur la campagne "anti-Tradition" qui s'est à nouveau réveillée à la suite d'un rapport IGAENER, pourtant favorable, mais dont les conclusions ont été manipulées pour mettre à nouveau la pression sur notre communauté.

Les actions mises en place en 2013 pour restaurer le sens des valeurs des Gadz'Arts, apporter un nouveau regard sur les Traditions pour les rendre plus gérables, se sont ajustées à ce nouveau contexte de façon à y répondre de façon acceptable pour chaque partie.

L'objectif est de rédiger avec les conscrits une charte visant à fixer le cadre de la PTV2015 (Période de Transmission des Valeurs, autrement dit ... la nouvelle forme des Traditions) qui satisfasse tout le monde. Ce document doit être prêt pour juin 2015.

Les exactions inacceptables des années antérieures ne se sont pas reproduites.

4) Archi-Parrainage

La date de l'Archi-Parrainage est située entre mars et juin 2019 (attention aux dates de stage).

Notre participation se situe normalement dans le cadre du Parrainage qui sera organisé par la CH93, mais rien ne l'y oblige.

Il convient juste de prévoir un "plan B" en cas de défaillance de la CH93.

Le budget pour notre Promo est de l'ordre de 6000 à 8000€ (hors dépenses perso: logement, repas). Ce ne devrait pas être un problème puisque nous avons déjà en caisse une trésorerie proche de ce chiffre.

Des contacts ont déjà été pris avec la CH93, également avec la CH66 dont l'exemple sera intéressant à suivre.

Nous participons aussi aux réunions bi-annuelles de la "Soce" (Société des Ingénieurs A&M) sur ce thème pour y glaner quelques renseignements.

Un point sera fait régulièrement sur ce sujet.

Jean-Paul CLÉMENT est proposé pour organiser cet évènement.

Les résolutions suivantes sont approuvées à l'unanimité:

- J.P. CLÉMENT organisera cet évènement et maintiendra tous les contacts nécessaires d'ici là

- Nous privilégions une manifestation à l'intérieur du Parrainage de la CH93
- Nous aurons sous la main un plan B prêt à être activé en déc 2018
- L'Archi Parrainage et la sortie annuelle 2019 (qui pourrait se tenir dans un périmètre de 200km de Châlons se tiendront consécutivement.

5) Orientations et Actions à conduire pour le prochain mandat et budget prévisionnel

Présenté par Jean-Pierre VACHER

- L'évènement central de l'année 2015 est l'organisation d'un séjour dans les Alpes-Maritimes par René BONVALOT, épaulé de Daniel HALIK et Rolland EYNARD.
- Le séjour 2016 sera préparé par Dominique et Claude JANSSENS. Il se tiendra en Touraine entre le 13 et le 18 juin 2016. Le budget à prévoir est d'environ 1000€ par couple sans grand changement par rapport aux années précédentes
- Michel MAUPOUX vient en France autour du 22 mai. Nous réunirons les membres disponibles pour le rencontrer.
- Un certain nombre de membres se sont montrés volontaires pour monter un voyage au Brésil au deuxième semestre 2015.
- La participation au Comité de liaison avec Châlons sera maintenue si nécessaire.
- Le site de Promo sera reconstruit sur une base pérenne et facile à maintenir.
- Selon les décisions de l'AG extraordinaire qui suivra cette AG ordinaire, les actions votées seront mises en place.

Approuvé à l'unanimité

6) Renouvellement des dirigeants

Il est rappelé que le Bureau de l'Association est constitué des membres suivants:

Président: Jean-Pierre VACHER

Trésorier: Jean-Pierre PERRIOL

Relation avec l'Ecole et la Société des A&M: Jean-Pierre BREARD

Mémoire de la Promo: Jean-Paul CLEMENT

Macache (Michel BUONO) aide le Comité pour les problèmes de systèmes (Internet, Site, Groupe d'échange).

Ils ont été élus en 2011 pour une durée de 5 ans. Leur renouvellement est proposé à l'Assemblée.

Jean-Paul CLEMENT s'occupera désormais de l'organisation de l'Archi-Parrainage.

Claude MATHIS se propose pour rejoindre le Bureau au titre de Délégué de Promo.

Denis DIOT se propose pour aider le Bureau comme support informatique en cas de besoin.

Le nouveau Bureau est approuvé à l'unanimité:

Président: Jean-Pierre VACHER

Trésorier: Jean-Pierre PERRIOL

Relation avec l'Ecole et la Société des A&M: Jean-Pierre BREARD

Relation avec la Soce: CLaude MATHIS

Archi-Parrainage: Jean-Paul CLEMENT

Support Technique: Michel BUONO, Denis DIOT

7) Questions diverses

Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Signature du président

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and a vertical stroke on the right.

Signature du secrétaire

Glossaire:

- "Soce": La Société des Ingénieurs Arts et Métiers
- "Trad's": Traditions
- "D.P.": Délégué de Promotion
- "CH68": Association Châlons 68

ANNEXE: LISTE des PARTICIPANTS au séjour et l'AG de MOUGINS

Présents:

M & Mme	Antoine	2
M & Mme	Bonvalot	2
M & Mme	Bréard	2
M & Mme	Buono	2
M & Mme	Clément	2
M	Coutois	1
M & Mme	Digard	2
M & Mme	Diot	2
M	Duranton	1
M & Mme	Escande	2
M & Mme	Eynard	2
M & Mme	Giacomelli	2
M & Mme	Halik	2
M & Mme	Henry	2
M & Mme	Janssens	2
M & Mme	Lancou	2
M & Mme	Lefebvre	2
M & Mme	Lefranc	2
M & Mme	Mathis	2
M & Mme	Mortelmans	2
M	Perriol	1
M & Mme	Petitjean	2
M	Quentin	1
M & Mme	Rochevolle	2
M & Mme	Solem	2
M & Mme	Vacher	2

Représenté:

M	Guichard	1
M	Heuzé	1

Total 50